

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 6 OCTOBRE 2009

-----

**PRESENTS** : Mesdames et Messieurs ARNOUX. BARD. COQUARD. BASTION. DUMAS. ROCHAND. GAREL. VIANNAY. GERBOUD. HAZARD. DELORME. SOLEYMIEUX. REYNARD. GROSOLLARD.

Absent excusé : M. PAVERO

- 
- **ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR** : il est décidé de procéder à un achat groupé avec les communes du canton pour un montant d'environ 2 500 €, auquel il convient d'ajouter une dépense d'entretien d'environ 150 € par an
  - **AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE** : un groupe de travail est constitué pour élaborer un projet et des visites sont programmées dans les villages voisins ayant effectué un aménagement avec columbarium
  - **LOTISSEMENT LE GAREL** : une étude va être réalisée par les commissions « voirie – urbanisme - environnement » et « bâtiments » pour envisager un programme d'aménagement répondant à un objectif de développement durable et d'économie (en coûts de réalisation, en coûts énergétiques et environnementaux)
  - **TRAVAUX CARREFOUR RD 7 / RD 101** : le conseil approuve les avenants relatifs au marché conclu avec les entreprises et accepte la subvention de 6 799 € alloué par le Département au titre du produit des amendes de police
  - **SOUTIEN A L'AGRICULTURE** : le conseil décide d'apporter son soutien aux producteurs laitiers et de solliciter l'Etat pour qu'il obtienne une négociation aboutissant à une maîtrise des volumes avec une garantie de rémunération décente, et qu'il réalise avec les autres pays européens un « grenelle de l'agriculture européenne »
  - **COMMISSIONS MUNICIPALES** :
    - ↳ **Vie scolaire** : Madame le Maire incite la commission à réfléchir à la mise en place d'un conseil municipal d'enfants après s'être rapprochée de l'équipe enseignante
    - ↳ **Vie associative** : le conseil décide de ne pas louer la salle polyvalente aux associations le vendredi quand elle a été demandée par un particulier le samedi  

Il est envisagé que la commission « vie associative » rappelle lors de l'établissement du calendrier que la démarche de réservation de la salle doit se faire en mairie par les associations

Il est aussi prévu d'inviter toutes les associations au moins une fois par an pour recueillir leurs difficultés et besoins éventuels et pour maintenir le lien avec la municipalité
    - ↳ **Vie culturelle - animation** : Madame le Maire invite la commission et les membres du conseil à faire des propositions de décorations nouvelles pour Noël. Il est décidé de réduire le nombre de guirlandes lumineuses afin de diminuer le coût de location et la consommation d'énergie. Madame le Maire rappelle le coût de la location de l'année précédente. Un travail sera réalisé en commission pour soumettre des idées aux Chambostiens.
  - **QUESTIONS DIVERSES** :
    - ↳ CIAS : Madame le Maire fait un compte rendu sommaire du travail effectué par les membres du conseil sur le diagnostic social et rappelle les différentes étapes de la démarche d'étude communautaire visant à la prise de décision de création d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)
    - ↳ Ecole : après examen des devis, le conseil refuse l'installation d'interphones à l'école, jugeant l'opération trop onéreuse

- ↳ Plantation de haies bocagères du 29 octobre 2009 à 10 heures : il est décidé de transmettre une invitation aux enfants
- ↳ Vœux de la Municipalité : la cérémonie des vœux est fixée le dimanche 11 janvier à 11 heures
- ↳ Epicerie - bar : le conseil est informé de l'ouverture de l'épicerie - bar par Monsieur Basso

Fait en Mairie le 7 octobre 2009

Le Maire,